



**POLITIQUE D’AFFICHAGE
PANNEAU NUMÉRIQUE
ARÉNA EUGÈNE (GENE) LEBLANC
P20**

1. MISE EN SITUATION.....	3
2. OBJECTIFS	3
3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	3
4. SOUMISSION D'ANNONCES	3
5. CONTENU	4
6. PRIORITÉS	5

1. Mise en situation

Par le biais de cette politique, la municipalité souhaite établir des normes équitables d'utilisation de leur **panneau d'affichage numérique à l'aréna Eugène (Gene) LeBlanc** et de répondre adéquatement aux besoins de publication d'activités tenues à l'aréna et des différents services municipaux et d'organismes communautaires.

2. Objectifs

Le **panneau d'affichage numérique à l'aréna Eugène (Gene) LeBlanc** a comme principal objectif d'accroître la visibilité d'activités tenues à l'aréna et des événements relatifs à la vie communautaire de Memramcook. Ce panneau fournit des renseignements très utiles sur les services municipaux et promeut les activités à caractère communautaire provenant d'associations, de clubs et de comités sans but lucratif organisées à Memramcook.

3. Critères d'admissibilité

- Seules les activités organisées à Memramcook seront affichées.
- Seules les annonces à caractère communautaire provenant d'associations, de clubs et de comités **sans but lucratif** seront affichées.
- Nous n'afficherons pas d'annonces pour **des services** relevant du secteur privé à l'exception où les bénéfices serviront à **venir en aide à des organismes sans but lucratif ou à la communauté**. Les activités soumises doivent être ouvertes au public comme une activité communautaire.

4. Soumission d'annonces

- Seules les annonces écrites seront acceptées. Les annonces soumises verbalement ne seront pas acceptées dans le but d'éviter les manques de compréhension.
- Les annonces peuvent être soumises en personne à l'édifice municipal, par télécopieur, par courriel à village@memramcook.com et/ou en communiquant avec l'agente de programmation et de communication du Village de Memramcook (minimum 7 jours avant l'événement).

- Les annonces doivent être bilingues.
- C'est la responsabilité des individus et des organismes de soumettre leurs annonces. Le Village de Memramcook ne fera pas de suivi.
- Aucune annonce ne sera répétée automatiquement. Pour répéter une annonce, les individus et les organismes doivent resoumettre leur annonce en personne à l'édifice municipal, par télécopieur, par courriel à village@memramcook.com et/ou en communiquant avec l'agente de programmation et de communication du Village de Memramcook.
- Il est important que les annonces soumises portent un nom et un numéro de téléphone d'une personne contacte au cas où nous aurions besoin de détails additionnels.
- La durée maximale pour l'affichage d'un message est de 14 jours consécutifs et le message sera retiré la journée ou l'activité ou l'événement a eu lieu. Toutefois le Village de Memramcook se réserve le droit de modifier la période d'affichage demandée ou de mettre fin à la diffusion d'un message si l'administration le juge nécessaire.

5. Contenu

- Nous afficherons les annonces d'activités tenues à l'aréna et de services municipaux et les activités à caractère communautaire provenant d'associations, de clubs et de comités sans but lucratif organisées à Memramcook.
- Nous afficherons des annonces pour des loteries et/ou bingos organisés par des organismes communautaires, toutefois la municipalité se réserve le droit de demander une preuve de l'obtention d'un permis ou d'une licence.
- Nous n'afficherons pas d'annonces pour **des services** relevant du secteur privé à l'exception ou les bénéfices serviront à **venir en aide à des organismes sans but lucratif ou à la communauté**. Les activités soumises doivent être ouvertes au public comme une activité communautaire.
- Nous n'afficherons pas d'annonces de remerciements autres que celles de la municipalité.

- Nous n'afficherons pas d'annonces de collecte de fonds personnelle sauf si celle-ci est organisée par un organisme sans but lucratif.
- Nous n'afficherons pas d'annonces à caractère politique à l'exception de l'annonce des dates, heures et endroits des scrutins.
- Nous n'afficherons pas d'annonces à caractère religieux à l'exception de la Fête de la Sainte-Anne, la messe de l'Assomption du 15 août et/ou autres célébrations religieuses commémoratives.

6. Priorités

- Les annonces d'activités tenues à l'aréna et de la municipalité auront priorité.
- Il est important d'envoyer vos annonces en ordre de priorité. Toutes activités soumises ne sont pas garanties d'être affichées. De plus, la municipalité se réserve le droit de couper le contenu des messages afin de maximiser le nombre d'annonces.
- Le Village se réserve le droit d'établir un ordre de priorité sur la diffusion des messages des organismes de la municipalité.
- En situation de mesures d'urgence, l'usage du panneau numérique est réservé exclusivement à cette fin.

Date d'adoption par le conseil municipal : le 28 septembre 2020

Référence : P20-09-119



Monique Bourque, directrice générale/greffière

Note : La forme masculine utilisée dans cette politique désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.